

Janvier 2020

Le **20 décembre 2019**, la CLE a adopté à l'unanimité le projet de SAGE modifié pour prendre en compte :

- **les observations des personnes publiques et organismes associés**
- **les remarques de l'autorité environnementale**
- **les avis issus de l'enquête publique**

Les documents du SAGE adoptés sont consultables sur [www.sage-cevm.fr](http://www.sage-cevm.fr)

## À venir

l'arrêté interpréfectoral d'approbation du SAGE qui rendra le document opposable

[www.sage-cevm.fr](http://www.sage-cevm.fr)

Suivez-nous sur Twitter :

@sageCEVM

## Éditorial

En ce mois de janvier, je vous adresse mes meilleurs vœux.

L'année 2020 marque pour nous tous une nouvelle étape suite au vote à l'unanimité, par la Commission Locale de l'Eau (CLE), du projet de Schéma d'Aménagement et de gestion de l'Eau (SAGE) Croult - Enghien - Vieille Mer. Ce vote témoigne d'une volonté partagée de redonner toute sa place à l'eau sur notre territoire. Un tel consensus a été permis par notre volonté constante d'intégrer les contributions, quelle que soit leur provenance : citoyens, élus, associations, agriculteurs, professionnels, autorité environnementale...

L'adoption du SAGE par la CLE ouvre donc une nouvelle phase, celle de la mise en œuvre des grandes orientations que nous avons adoptées ensemble.

Il nous appartient maintenant d'enclencher une nouvelle dynamique grâce au travail d'analyse, de réflexion, de priorisation puis de formalisation conduit pendant près de 8 ans autour des grands enjeux de la politique de l'eau.

Notre SAGE ne doit pas être vu uniquement comme le moyen de cadrer juridiquement la gestion des eaux pluviales ainsi que la préservation du lit mineur, des zones humides et des zones d'expansion de crue. Il doit devenir pour nous tous un précieux outil pour insuffler des projets capables de créer du lien social autour de l'eau et d'agir de façon durable sur cette ressource vitale.

Déjà un nouveau chantier s'ouvre à nous, celui de la gouvernance afin de faire vivre le SAGE dans la durée, dans un esprit de transparence et de coopération. C'est maintenant à nous tous de jouer, à toutes les échelles de nos champs d'intervention.

Guy MESSAGER  
Président de la CLE du SAGE  
Croult - Enghien - Vieille Mer

## Retour sur l'enquête publique

L'enquête publique qui s'est déroulée du 16 septembre au 18 octobre 2019 a permis de solliciter l'avis des citoyens, lors des permanences tenues par le commissaire enquêteur dans 12 villes, ou directement sur internet.

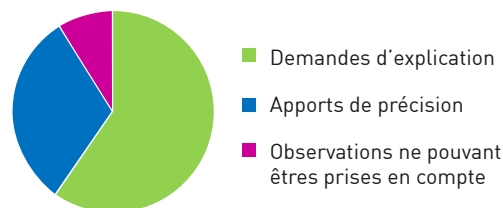
**Plus de 600 internautes** ont consulté les pages internet. Cela a donné lieu à 330 téléchargements et 292 visionnages. Ces chiffres démontrent un réel intérêt. Tous les documents du dossier de l'enquête publique ont été ainsi consultés mais c'est le rapport de présentation du SAGE qui a de loin suscité le plus d'intérêt.

**11 personnes ont déposé des observations sur les registres d'enquête.**

**La commission d'enquête** a également contribué aux réflexions en questionnant la CLE sur des sujets précis, comme la mise en œuvre du SAGE.

L'avis de la commission d'enquête est consultable sur le site internet du SAGE.

Au terme de l'enquête publique, ce sont **près de 50 observations** qui ont été émises :



- **65%** correspondaient à des **demandes d'explication**. Ces observations n'ont donc pas suscité de modification du texte. Elles témoignent de l'intérêt porté au SAGE par la population, les associations ou les acteurs du territoire.
- **27%** des **observations** ont permis d'ajuster les documents du SAGE et de préciser ou clarifier certains points.
- **8%** des **observations** n'ont pu être prises en compte (soit 3), car juridiquement impossible à intégrer ou sortant des enjeux du SAGE.



## Retour sur l'avis de l'autorité environnementale

Un avis a été rendu le 25 juillet 2019 par la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France (MRAe), l'objectif étant de vérifier la bonne prise en compte des enjeux liés à l'eau, dont la maîtrise des risques, l'amélioration de la qualité des milieux et de la protection de la ressource en eau, les enjeux du territoire (santé, paysages, etc.) dans le cadre des futurs projets d'urbanisation.

Cet avis a reconnu un « **rapport environnemental de bonne facture** », synthétisant sa position en ces mots : « la démarche d'évaluation environnementale semble avoir été bien menée et a accompagné la définition d'un projet de SAGE prenant en compte de manière transversale les enjeux sanitaires et environnementaux liés à ses objectifs. Les enjeux de gouvernance sont bien traités par le projet de SAGE, ce qui est de nature à contribuer au succès de la mise en œuvre de sa stratégie. »

La MRAe a émis 12 recommandations qui ont pu être intégrées en majeure partie au projet de SAGE. Même si cela n'était pas obligatoire, un **mémoire de réponse** détaillé a été élaboré afin d'apporter tous les compléments nécessaires.

Il est consultable en ligne sur [www.sage-cevm.fr](http://www.sage-cevm.fr).



Des espaces naturels préservés

## Et maintenant ?

### Place à l'action

Il convient d'attendre la publication dans les prochaines semaines de l'arrêté interpréfectoral d'approbation du SAGE. Cette publication rendra le SAGE opposable aux décisions administratives et aux tiers.

Néanmoins, chaque collectivité territoriale ou porteur de projet peut d'ores et déjà s'emparer du SAGE Croult - Enghien - Vieille Mer dans ses réflexions et s'appropriier les dispositions en vue de l'élaboration de ses propres projets.

### Penser une gouvernance efficace

La structure, appelée à mettre en place les actions qui relèvent de la CLE et de sa cellule d'animation, doit couvrir l'ensemble du territoire du SAGE.

Actuellement aucune collectivité ne répond à ce critère. Une **étude** a donc été lancée pour apprécier les différentes solutions qui s'offrent au territoire.

L'objectif est bien que l'ensemble des études, missions de conseil et actions de sensibilisation représentant la plus-value du SAGE soit effectivement mis en œuvre.

Dans cette perspective, un **atelier de concertation** a été mené le 5 novembre dernier. Il rassemblait les collectivités du territoire et a permis de dégager différents scénarios de composition de la future structure porteuse du SAGE. Un chantier à suivre...



Atelier de concertation sur la gouvernance

## Nous contacter

SAGE Croult • Enghien • Vieille Mer

Station de dépollution Bernard Cholin  
Rue de l'Eau et des Enfants  
95500 Bonneuil-en-France  
01 30 11 16 80

[contact@sage-cevm.fr](mailto:contact@sage-cevm.fr) • [www.sage-cevm.fr](http://www.sage-cevm.fr)



seine saint denis  
LE DEPARTEMENT



siare

eau  
seine  
NORMANDE

SAGE  
Croult • Enghien • Vieille Mer